

**ÉTATS FINANCIERS**  
**pour**  
**LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE**  
**pour l'exercice clos le**  
**31 DÉCEMBRE 2016**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de

**LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne des pompiers morts en service, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme bien des organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de levées de fonds et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits de levées de fonds, des dons reçus, du revenu net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, l'actif à court terme aux 31 décembre 2016 et 2015 et l'actif net aux 1<sup>er</sup> janvier 2016 et 2015 et aux 31 décembre 2016 et 2015. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne des pompiers morts en service au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et les variations de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 11 septembre 2017.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	207 263 \$	295 589 \$
Certificats de placement garantis	724 897	558 807
Débiteurs	67 078	71 888
Sommes dues par l'État	18 173	11 086
Inventaire - note 4	44 141	37 290
Frais payés d'avance	<u>903</u>	<u>903</u>
	<u>1 062 455 \$</u>	<u>975 563 \$</u>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	9 553 \$	21 262 \$
<b>APPORTS REPORTÉS - note 5</b>	<u>141 439</u>	<u>169 760</u>
	<u>150 992</u>	<u>191 022</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net non grevé d'affectations	<u>911 463</u>	<u>784 541</u>
	<u>1 062 455 \$</u>	<u>975 563 \$</u>

Approuvé par le Conseil:

ROBERT KIRKPATRICK  
 ..... Administrateur

BRUCE PARADIS  
 ..... Administrateur

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Revenus</b>		
Levées de fonds du CBU	95 869 \$	154 260 \$
Dons reçus:		
Avec reçus	17 850	36 635
Autres	89 710	104 486
Commanditaires	34 000	25 000
Ventes de souvenirs	22 060	33 726
Bourses d'étude	33 751	-
Centraide	18 896	12 842
Intérêts	19 881	12 581
Autres	444	1 348
	<u>332 461</u>	<u>380 878</u>
<b>Dépenses</b>		
Publicité et promotion - note 4	37 681	43 854
Dépenses des familles LODD	26 288	35 143
Cérémonie annuelle	37 247	33 287
Frais professionnels	11 652	20 516
Exécutif et administrateur	6 264	22 997
Levées de fonds	1 942	475
Frais de bureau	8 846	9 315
Honoraires	14 520	14 000
Loyer	13 347	12 797
Assurances	4 200	4 132
Intérêts et frais bancaires	702	891
Programmes de soutien familial	9 099	5 045
Bourses d'étude	33 751	-
	<u>205 539</u>	<u>202 452</u>
<b>Revenu net</b>	126 922	178 426
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<u>784 541</u>	<u>606 115</u>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<u>911 463 \$</u>	<u>784 541 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenu net	126 922 \$	178 426 \$
Ajustements pour:		
Débiteurs	4 810	(43 635)
Sommes dues par l'État	(7 087)	(1 580)
Inventaire	(6 851)	(12 043)
Créditeurs et charges à payer	(11 709)	2 916
Apports reportés	<u>(28 321)</u>	<u>(11 133)</u>
	<u>77 764</u>	<u>112 951</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achats de placements	<u>(166 090)</u>	<u>(158 807)</u>
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	(88 326)	(45 856)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>295 589</u>	<u>341 445</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>207 263 \$</u>	<u>295 589 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

1. **NATURE DES OPÉRATIONS**

La Fondation canadienne des pompiers morts en service ("Fondation") est une organisation qui fut originalement constituée selon les provisions de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et qui par la suite a été prorogée selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré. Les objectifs principaux de la Fondation sont de planifier, diriger et gérer un service commémoratif annuel en hommage aux pompiers canadiens morts en service; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service pour le transport et l'hébergement durant le service commémoratif annuel; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service par l'entremise de bourses d'étude, et de toute autre façon, de rendre hommage aux pompiers morts en service.

Le siège social de la Fondation se situe à Ottawa, en Ontario.

2. **SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

***Méthode comptable***

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

***Utilisation d'estimations***

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant un effet potentiel sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les estimations sont révisées chaque année et lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La direction a fait des estimations comptables pour déterminer la valeur nette de réalisation des inventaires, la détermination de la recouvrabilité des débiteurs ainsi que le montant des charges à payer.

***Constatation des revenus***

Les revenus provenant des contrats de publicité de CBU sont reconnus au cours de la période du contrat. Les revenus provenant des dons et commandites sont reconnus lorsque reçus, et les revenus provenant des placements lorsqu'ils sont gagnés. La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont reconnus comme revenu dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont encourues. Les apports non affectés sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de souvenirs sont reconnus lorsque la marchandise est vendue.

***Évaluation des instruments financiers***

L'encaisse et les certificats de placements garantis sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou coût après amortissement à la date des états financiers.

***Inventaire***

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement selon la méthode du premier-entré, premier-sorti.

**FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles la Fondation peut être soumise au 31 décembre 2016.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

***Risque de crédit***

La Fondation est exposée à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit de la Fondation est la somme de son encaisse, de ses certificats de placements garantis, et de ses débiteurs. L'encaisse et les certificats de placements garantis de la Fondation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. La Fondation gère son risque de crédit en passant en revenu ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

***Risque de liquidité***

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant certains actifs sous forme très liquide.

***Risque de marché***

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

*i) Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de la Fondation sont tous en devise canadienne et la Fondation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que la Fondation n'est pas sujette à un risque de change important.

*ii) Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

La Fondation gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des certificats de placements garantis ayant des taux d'intérêt fixes. Ainsi, le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Fondation est minime.

*iii) Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autre que celles dont la cause est le risque de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

La Fondation n'est pas sujette au risque de prix autre.

***Changement des risques***

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

4. **INVENTAIRE**

Le montant d'inventaire passé à la dépense pour l'exercice courant est de 19 457 \$ (2015 - 19 104 \$) et il est compris dans le compte de dépenses publicité et promotion.

5. **APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent les fonds qui ont été reçus à des fins spécifiques, comme suit:

	<u>2016</u>			<u>2015</u>
	<u>Bourses d'études</u>	<u>Frais funéraires</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Apports reportés au début de l'exercice	88 245 \$	81 515 \$	169 760 \$	180 893 \$
Contributions reçues dans l'année	8 060	-	8 060	-
Imputés aux résultats de l'exercice	<u>(33 751)</u>	<u>(2 630)</u>	<u>(36 381)</u>	<u>(11 133)</u>
Apports reportés à la fin de l'exercice	<u>62 554 \$</u>	<u>78 885 \$</u>	<u>141 439 \$</u>	<u>169 760 \$</u>

6. **BÉNÉVOLAT**

Le travail de la Fondation dépend des services bénévoles de ses administrateurs, de sa direction et de ses membres. Ces services ne sont habituellement pas achetés par la Fondation et en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, la valeur de ces services offerts à titre gratuit n'est pas constatée dans les états financiers.

7. **ENGAGEMENTS**

La Fondation loue un espace de rangement pour 1 440 \$ par année. Le bail s'est terminé le 31 mars 2012 et la location se continue depuis sur une base mensuelle. La Fondation loue aussi son espace de bureau sur une base mensuelle à raison de 900 \$ par mois.

8. **CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.